



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 20/09/2021

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : drie-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 06 septembre au 19 septembre 2021

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

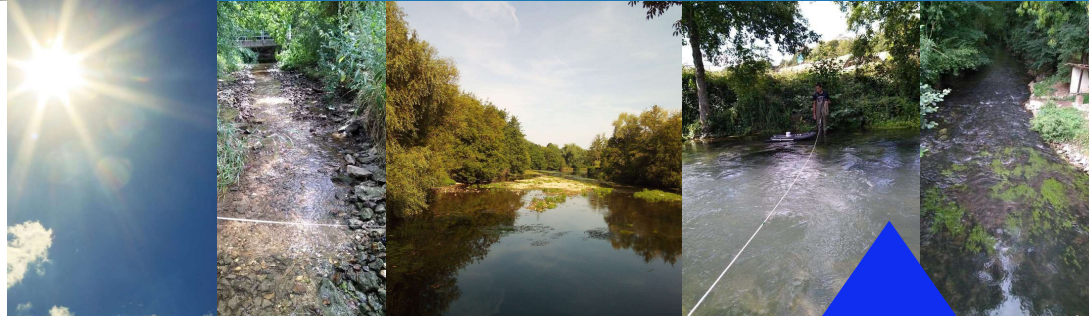
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 06 septembre au 19 septembre 2021

N°8

édité le 20/09/2021

Synthèse

Les quinze jours qui viennent de s'écouler ont été marqués par un temps doux voire chaud et parfois instable. En effet plusieurs épisodes orageux se sont succédé sur le bassin de l'Île-de-France, entrecoupés de périodes plus sèches. Encore une fois, la pluviométrie est très hétérogène et tous les cours d'eau n'ont pas été impactés de la même façon. Par exemple, le bassin des Morins a été relativement épargné et les stations restent à des niveaux assez bas. Globalement, on peut dire que tous les débits sont stables (montées puis nouvelles baisses des cours d'eau).

Les prévisions météorologiques sont plutôt sèches cette semaine avant peut-être une nouvelle dégradation du temps à partir de dimanche. La tendance n'est donc pas à la dégradation généralisée d'un point de vue de l'étiage.

Grandes rivières

Tous les débits des grandes rivières étaient à la baisse avant l'arrivée des orages. Cependant, depuis, la majorité des grands cours d'eau s'est stabilisée grâce à quelques pluies plus ou moins importantes selon les secteurs. Aucune station n'a franchi son seuil de vigilance même si Pont-sur-Yonne s'en rapproche doucement. Les conditions météorologiques prévues dans les prochains jours ne devraient pas changer cette tendance.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Après une quinzaine plutôt sèche où les débits ont connu une baisse modérée, ces deux dernières semaines ont été orageuses. Par conséquent, certaines rivières sont remontées faisant sortir quelques stations de la vigilance. D'autres stations, sur des secteurs moins arrosés, restent toujours sous les seuils d'étiage mais aucune aggravation par rapport au bulletin précédent n'a été constaté.

Les prévisions météorologiques sont plutôt sèches pour cette semaine mais le temps pourrait de nouveau se dégrader la semaine prochaine.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 5 stations en vigilance : Episy (Lunain) sur le Lunain, Diant [Lavoir de Cornoy], Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Saint-Eugène sur le Surmelin et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 2 stations en alerte : Montmirail sur le Petit Morin et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en alerte renforcée : Pommeuse sur le Grand Morin.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

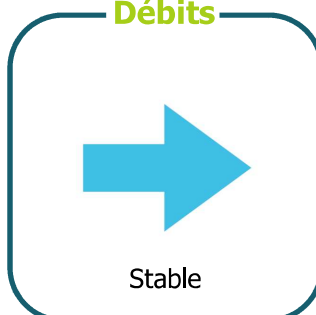
- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Débits



Nappes



Prochain bulletin d'étiage le 05 octobre 2021

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 20/09/2021



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situations		Evolution	Indice de confiance
		V	A	AR	C		06/09	20/09		
Grandes rivières :										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	62 le 08/09/21	71		↘	
Oise	Creil	32	25	20	17	54 le 08/09/21	57		↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	117 le 08/09/21	118		↘	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	126 le 07/09/21	126		↘	
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	187 le 07/09/21	200		↘	
Seine	Vernon	170	131	113	100	276 le 08/09/21	288		↘	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	28 le 08/09/21	30		↘	
Petites rivières :										
Essonne	Boulangcourt (**)	0,32	0,32	0,20	0,20	0,74 le 07/09/21	0,75		↘	
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	6,0 le 08/09/21	5,9		↗	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9 le 07/09/21	1,9	AR	↗	■ ■ ■ ■ ■
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	8,7 le 07/09/21	10,6		↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,31 le 08/09/21	0,29	V	↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,69 le 12/09/21	0,59		↗	
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,21 le 12/09/21	1,05		↗	
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,7 le 08/09/21	1,5		↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,25 le 08/09/21	0,25	V	↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,45 le 18/09/21	0,43	A	↗	■ ■ ■ ■ ■
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,22 le 08/09/21	0,23	V	↘	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,05 le 08/09/21	0,047		↗	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0,011	0,011	0,005	0,005	0,015 le 12/09/21	0,011		↗	■ ■ ■ ■ ■
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,42 le 13/09/21	0,39		↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,67 le 07/09/21	0,73	V	↘	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,42 le 08/09/21	0,43		↘	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00	2,77 le 08/09/21	2,80	A	↘	■ ■ ■ ■ ■
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,51 le 12/09/21	1,48		↗	
Yerres	Courtomer [Paradis]	0,034	0,034	0,010	0,010	0,071 le 08/09/21	0,037		↗	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,092 le 07/09/21	0,089*	V	↘	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,46 le 09/09/21	0,48		↘	
Stations non réglementaires (***) :										
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,15 le 08/09/21	0,15	V	↘	
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59	0,92 le 08/09/21	0,88	V	↗	

- (*) débit corrigé par rapport au bulletin précédent suite à des jaugeages
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V** seuil de vigilance
A seuil d'alerte
AR seuil d'alerte renforcée
C seuil de crise

Evolution depuis le dernier bulletin :
 - Hausse ↗
 - Stable →
 - Baisse ↘

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

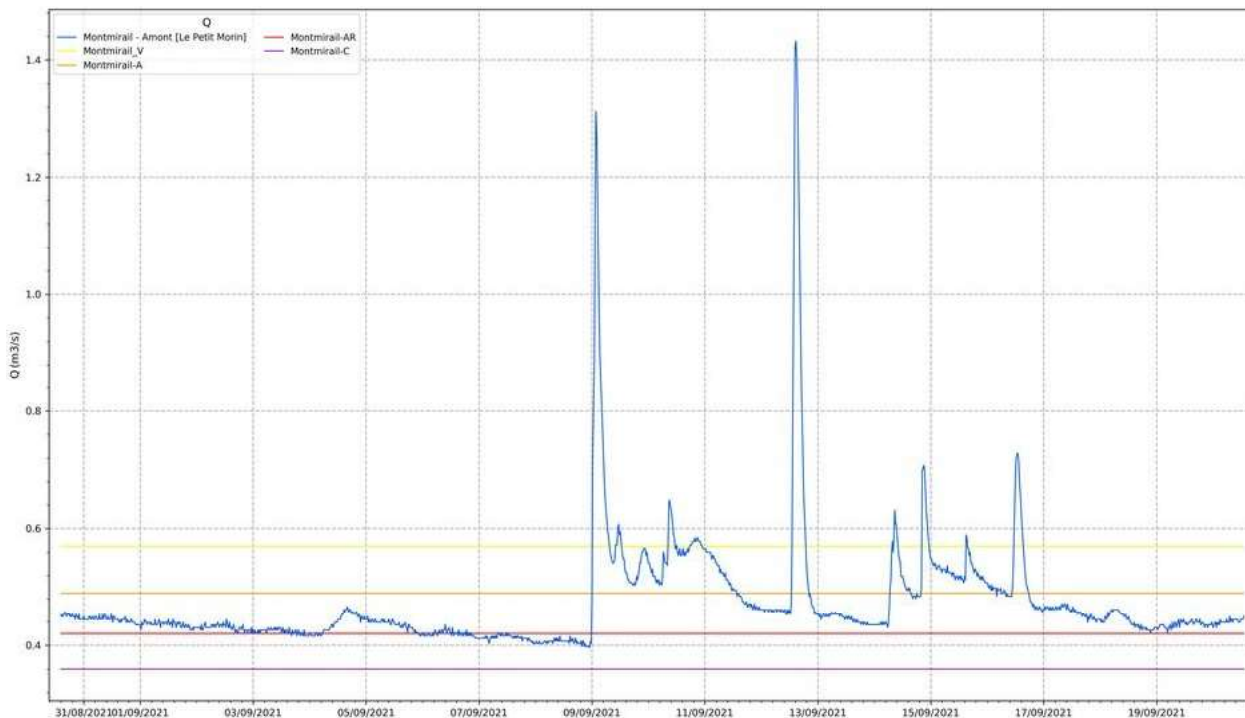
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers pour quelques stations représentatives

Le Petit Morin à Montmirail

Le Petit Morin à Montmirail, malgré quelques précipitations le faisant temporairement passer au-dessus du seuil de vigilance, est revenu à des niveaux très bas. Toujours en alerte, la station flirte à nouveau avec l'alerte renforcée. Peu de pluie est prévue dans un premier temps, les débits devraient donc rester bas cette semaine.



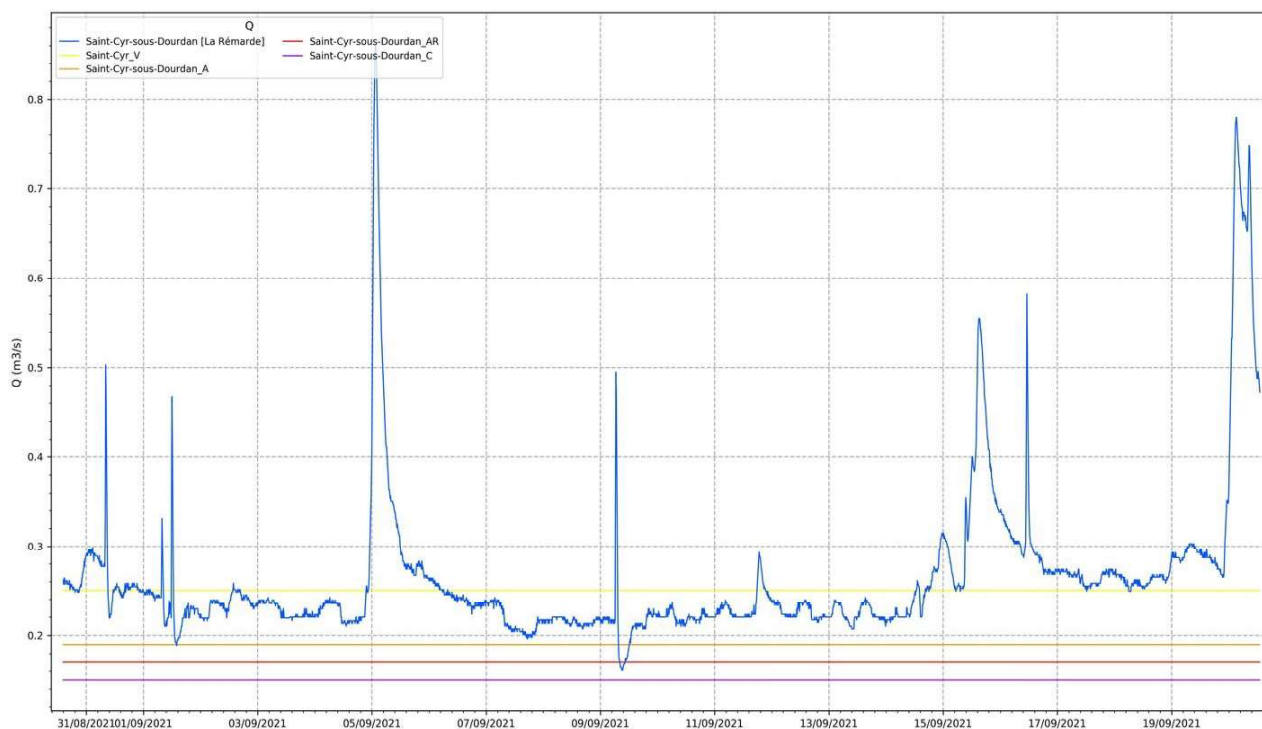
La Vanne à Pont-sur-Vanne

En début de quinzaine, la Vanne à Pont-sur-Vanne était encore sous son seuil d'alerte. Quelques pluies ont permis aux niveaux de remonter légèrement depuis. Les prévisions météorologiques sont plutôt sèches pour la semaine à venir, les débits devraient rester globalement stables voire légèrement baisser.



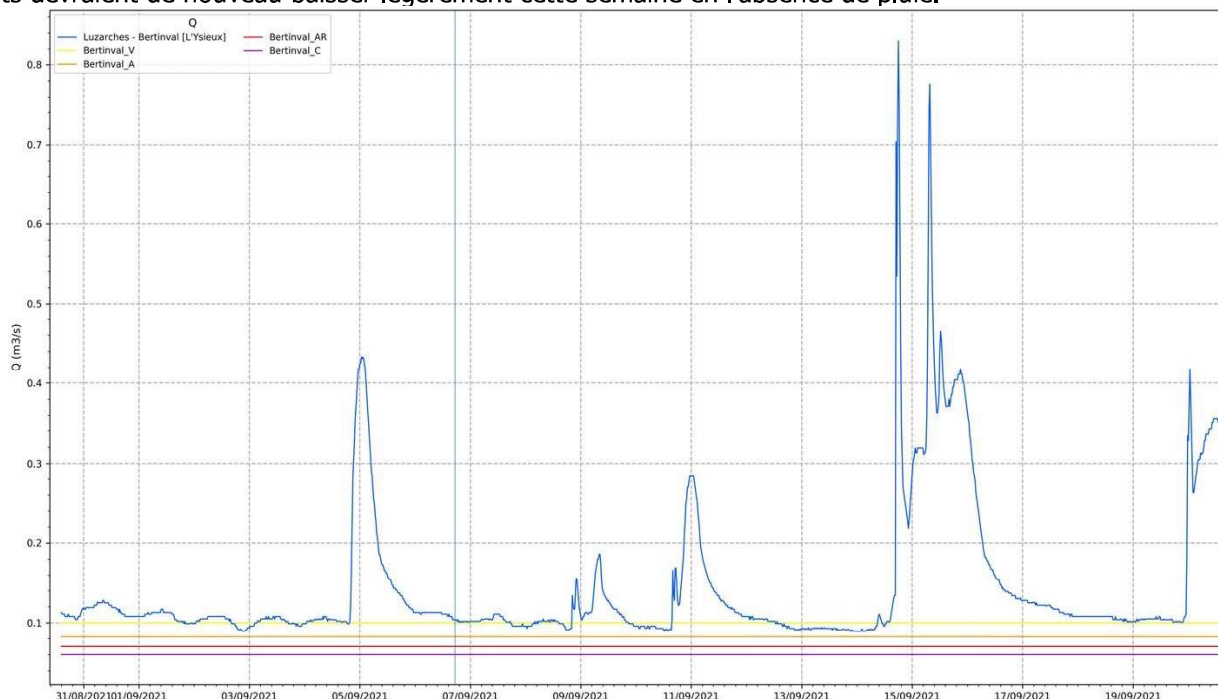
La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan

La première semaine de la quinzaine, la Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan est restée sous son seuil de vigilance. Puis, à la faveur de quelques orages, les niveaux sont remontés et la station est même sortie de la vigilance. Les débits devraient de nouveaux baisser cette semaine.



L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]

Suite à des mesures de terrain (jaugeages), les débits ont été recalculés à la stations de Viarmes [Moulin de Bertinval], changeant le niveau de vigilance du dernier bulletin. Cette quinzaine encore, la station est donc en vigilance. Cependant les différents passages pluvieux permettent à la station de sortir au moins temporairement de l'étiage. Les débits devraient de nouveau baisser légèrement cette semaine en l'absence de pluie.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

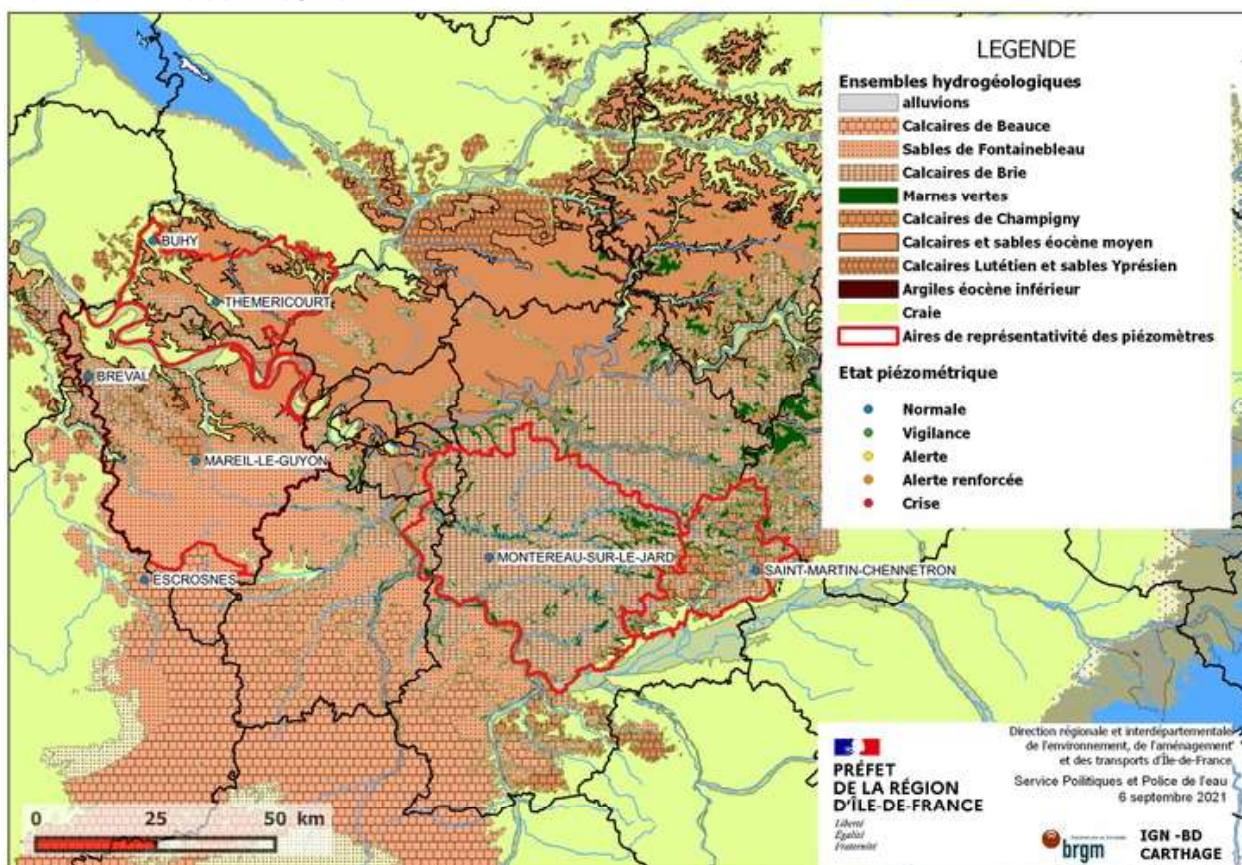
Tableau des tendances

La vidange des nappes se poursuit.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Escrosnes (craie sous couverture tertiaire)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

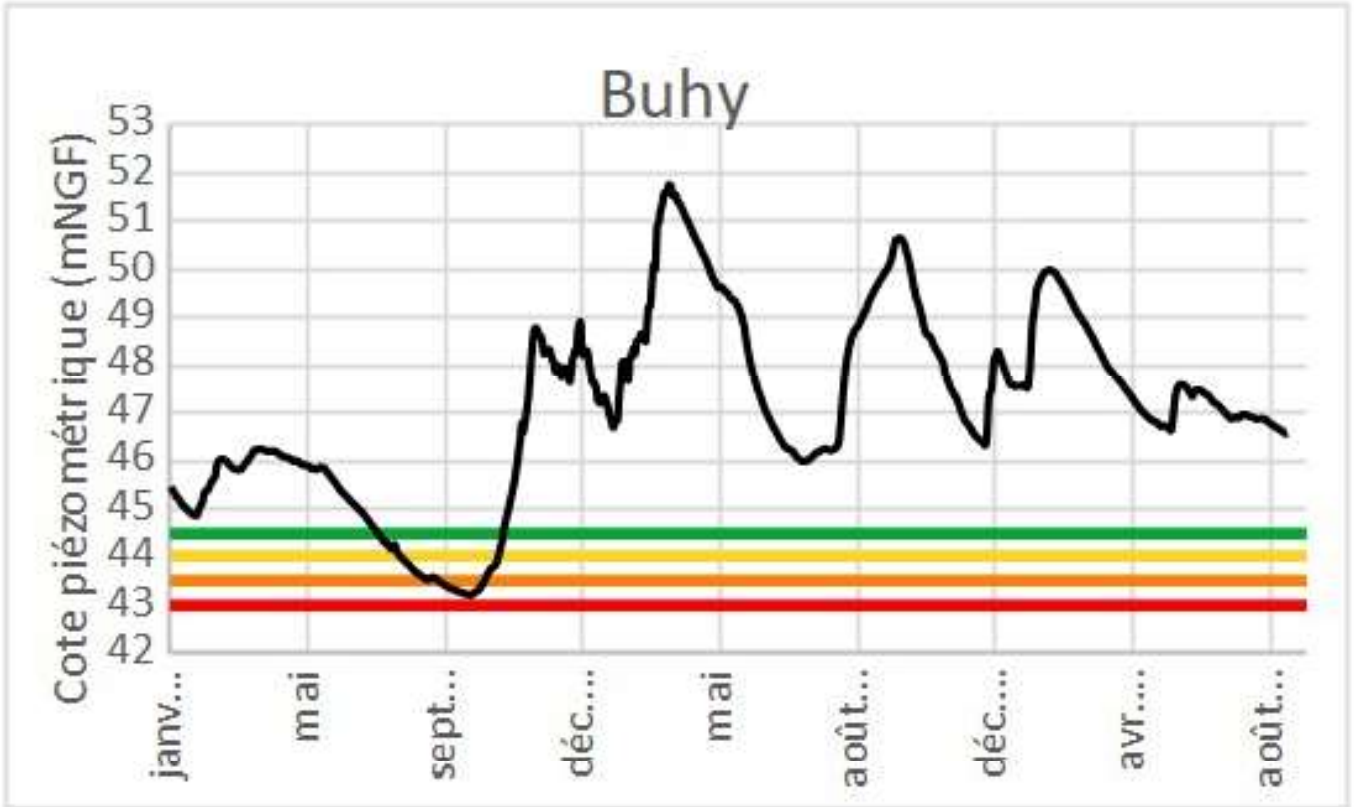
Carte du bassin concerné



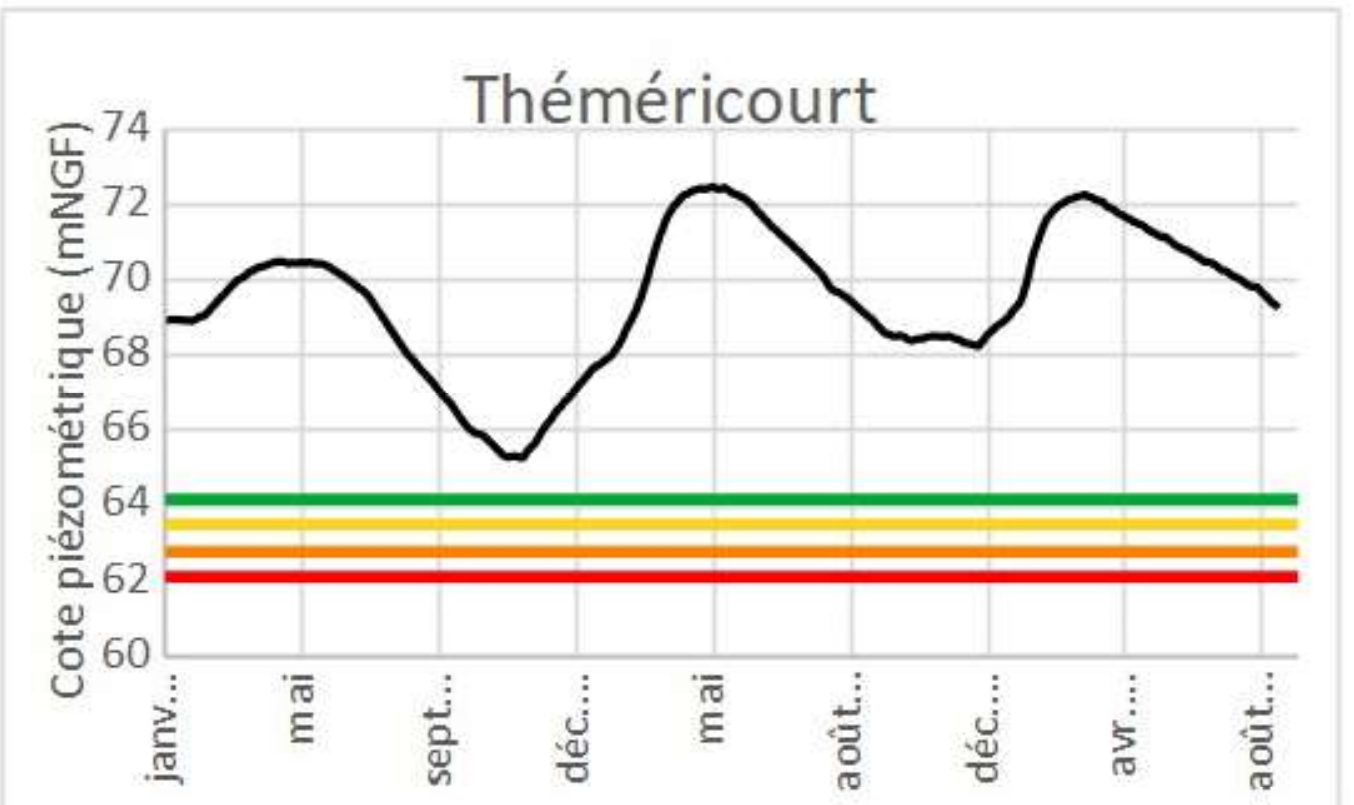
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy

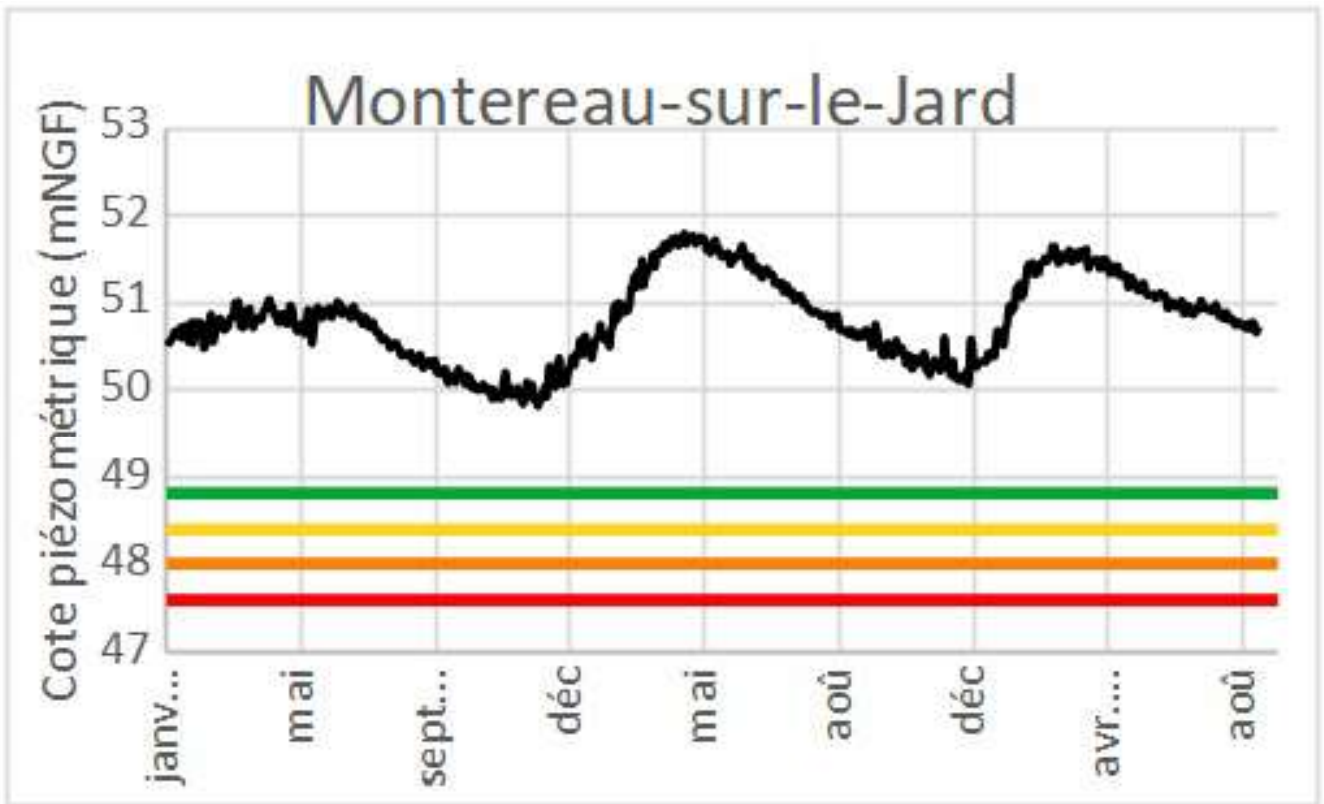


Théméricourt

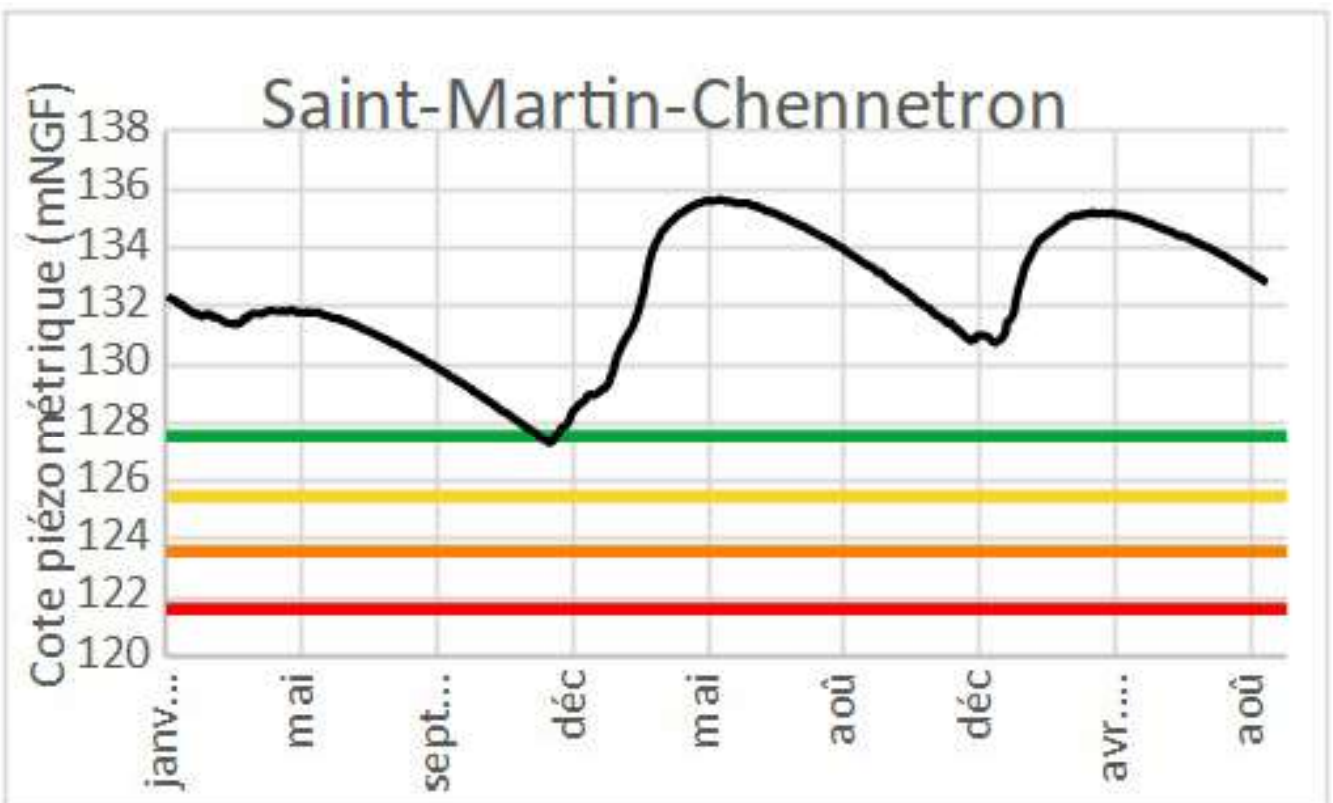


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

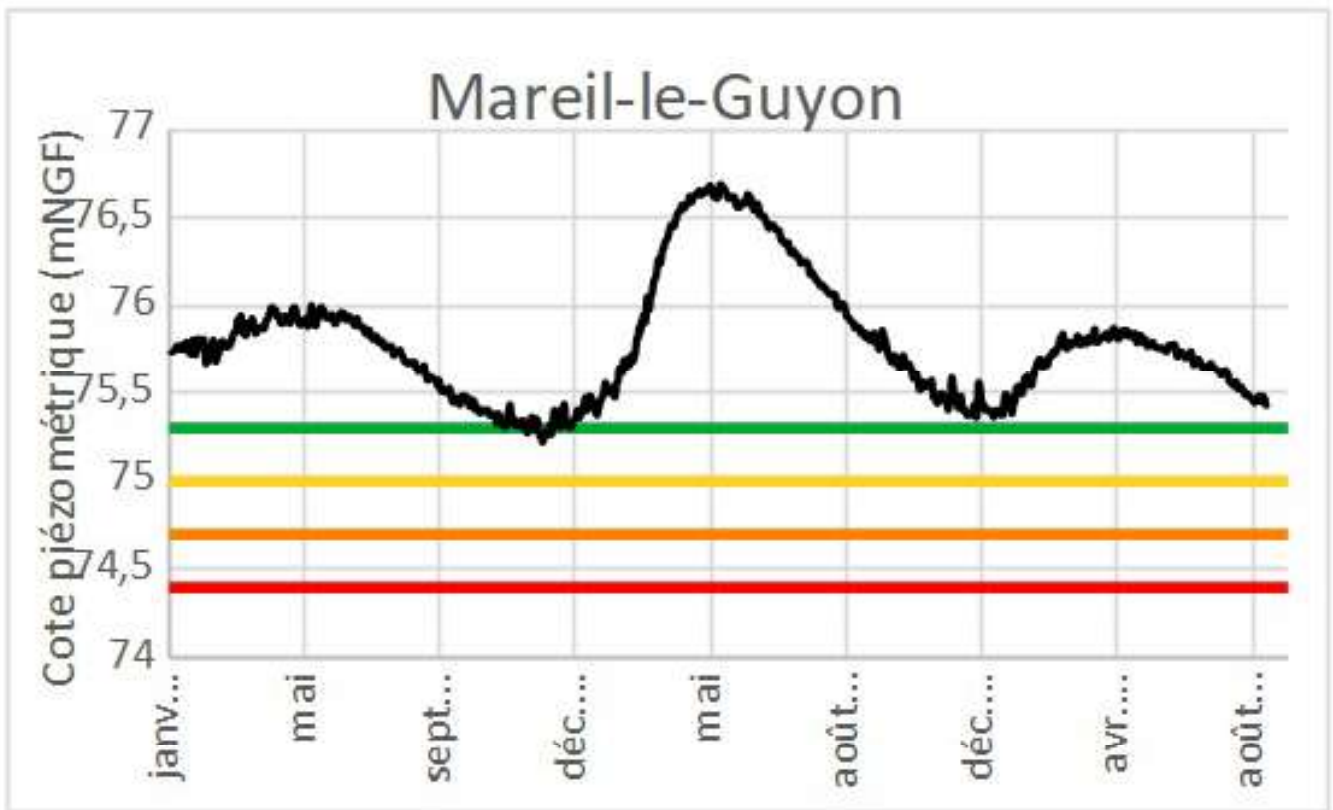


Saint Martin Chennetron

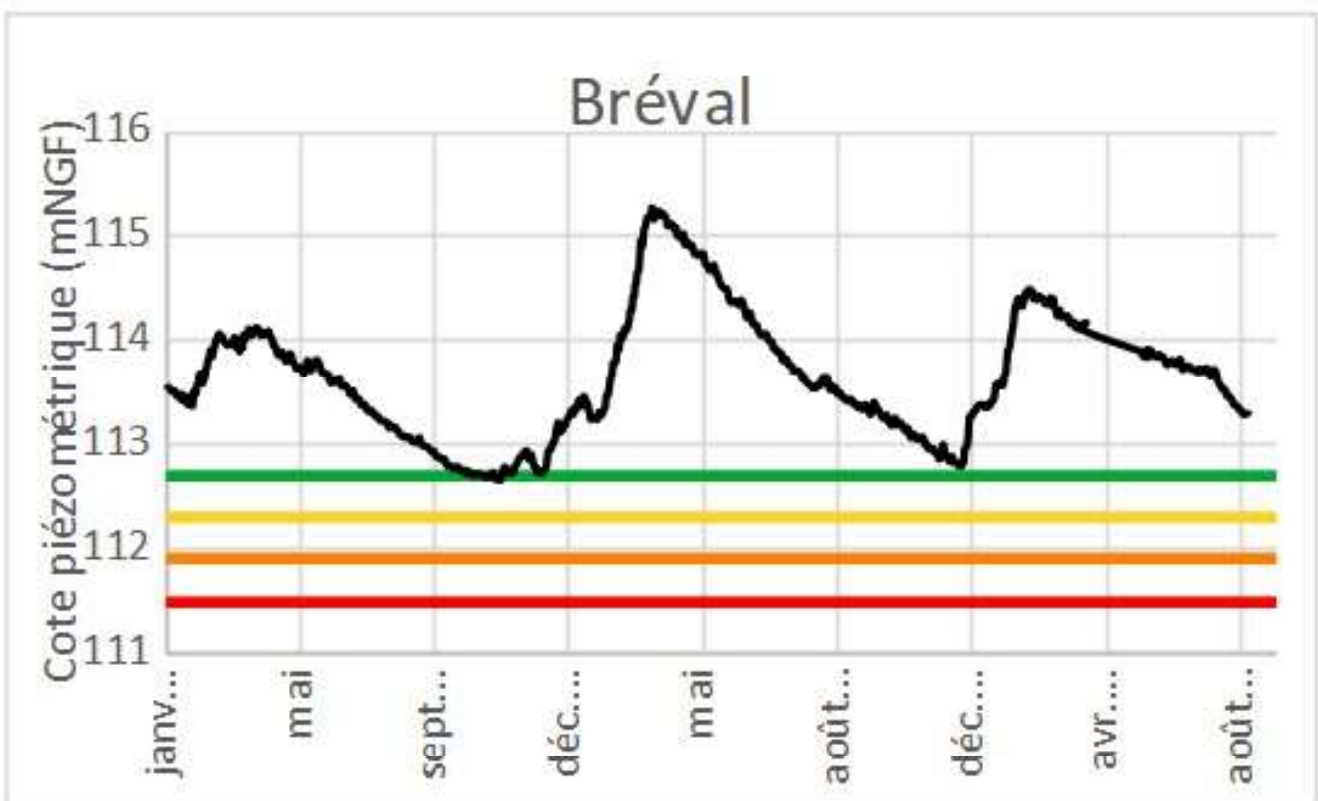


Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

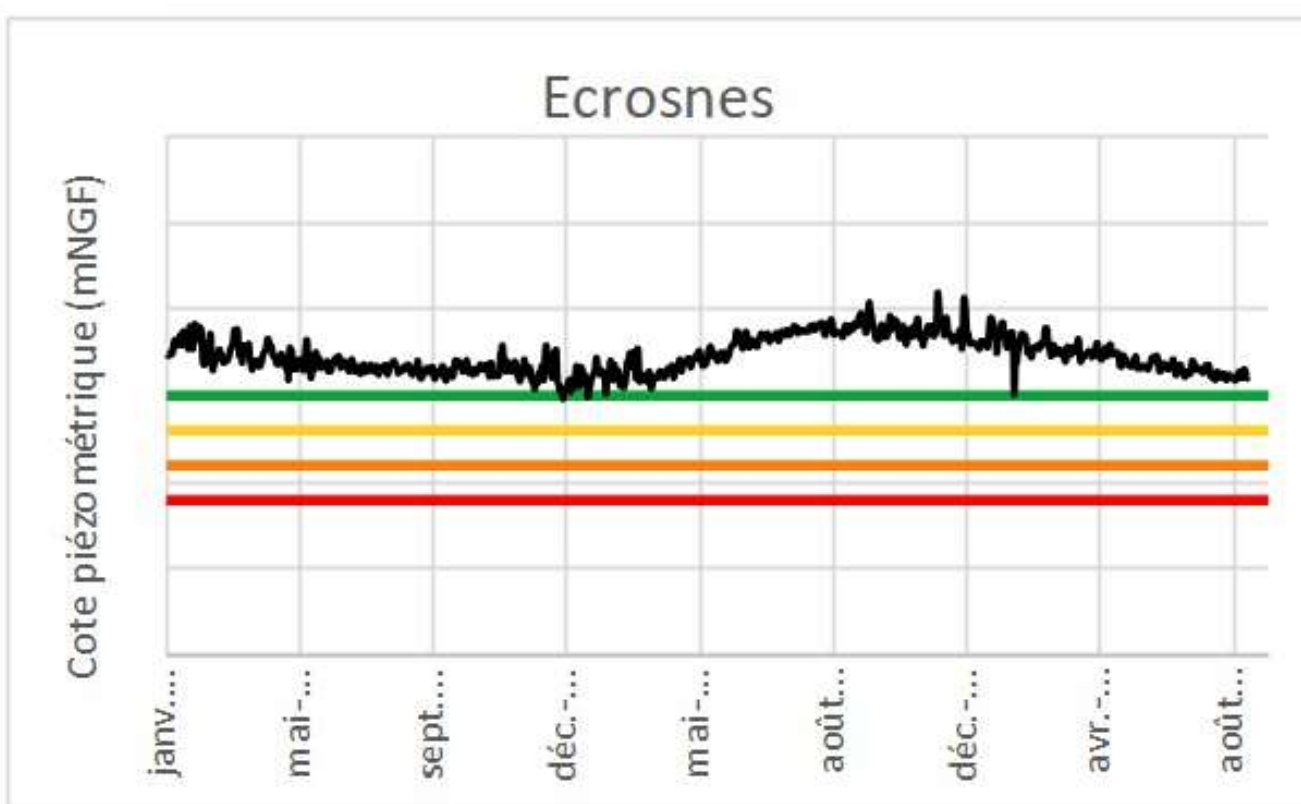


Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Ecrosnes



L'été sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'été :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Prochain bulletin d'été le 05 octobre 2021